

# **Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne**

## **MÉMOIRE**

PAR  
53-54 , ing.

**PRÉSENTÉ AU**  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DANS LE CADRE DE  
LA CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE

ROUYN-NORANDA, QUÉBEC  
LE 20 OCTOBRE 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PRÉSENTATION DE LA PERSONNE QUI DÉPOSE</b> .....	<b>1</b>
1.1. PARCOURS PERSONNEL .....	1
1.2. IMPLICATION, ENGAGEMENTS ET REVENDICATIONS .....	1
1.3. CE QUE J’AIME À ROUYN-NORANDA .....	2
<b>2. MA POSITION SUR LES DEMANDES DU GOUVERNEMENT</b> .....	<b>2</b>
2.1. CRAINTES SUR L’EXIGENCE .....	2
2.2. EXPLICATION DE MA POSITION SUR L’ENJEU .....	2
<b>3. IDÉES POUR BONIFIER LE PLAN DE LA FONDERIE HORNE</b> .....	<b>3</b>
3.1. DÉPLACER EN PARTIE LE CARTIER NOTRE-DAME.....	3
<b>4. COCLUSIONS</b> .....	<b>4</b>
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>5</b>

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Carte des rayons de concentration .....	3
Figure 2 - Courbe de modélisation déplacée .....	3

## RÉSUMÉ

Ma position sur le plan de réduction de la Fonderie Horne est que leur plan de réduction est insuffisant. Ma grande réserve est que ce plan ne place d'objectif temporel pour l'atteinte du 3 ng/m<sup>3</sup>. Une bonne action, serait certainement de demander à Glencore de s'engager sur combien de temps il leur faudra pour atteindre la norme.

De plus, il ne fait aucune mention des intrants dans le procédé ni de réduire la production. Aussi, toutes les améliorations qu'ils proposent sont dans l'usine. Il ne parle pas de déplacer des maisons pour éloigner la population. Aussi, la protection des employés n'est pas abordée dans le rapport, il est encore moins question de compensation en cas détérioration de leur santé.

Quant à qui je suis et pourquoi cet enjeu me tient à cœur, je suis une personne engagée dans mon milieu et selon moi la santé est plus importante que l'argent. Cependant, mon pouvoir dans ce dossier est limité. Tout ce que je peux faire est de déménager pour éviter de sacrifier ma santé pour les profits d'une multi nationale. De plus, si mon gouvernement provincial ne voit pas l'enjeu de la même manière que moi, mon déménagement sera hors de cette province. En effet, comme le montre mon parcours, j'ai travaillé trop fort dans la vie pour rendre où je suis. Je souhaite chérir le temps qui me reste sur cette planète et éviter de finir mes jours brancher à un respirateur artificiel. Ou pire encore mourir d'un cancer du poumon après plusieurs traitements en chimiothérapie.

Je crois pertinemment que la grandeur des humains se mesure avec l'envergure de leur action. Remettre la responsabilité à la population de décider sur cet enjeu est simplement lâche. C'est aussi le témoignage d'un manque de vision et respect pour sa population.

## 1. PRÉSENTATION DE LA PERSONNE QUI DÉPOSE

La section suivante a pour objet de me présenter moi-même, mes implications et ce que j'aime de Rouyn-Noranda. Le tout dans le but d'expliquer ce qui me motive à déposer ce mémoire.

### 1.1. PARCOURS PERSONNEL

53-54

### 1.2. IMPLICATION, ENGAGEMENTS ET REVENDICATIONS

Mes engagements sociaux ont commencé durant les manifestations étudiantes en 2012 alors que j'étais étudiant au collégial. Le CÉGEP où j'étudiais n'a pas voté pour la grève, mais il a tout de même été possible de participer à quelques manifestations étudiantes organisées à Montréal.

53-54

Mon implication sociale s'est aussi manifestée aussi dans des voyages à portée humanitaire que j'ai réalisés en 53-54 . Ces voyages ont été réalisés par l'entremise d'un OBNL québécois 53-54 dont la mission est, entre autres, de contribuer à l'amélioration d'un milieu de vie, d'une communauté et favoriser la solidarité.

Durant mon parcours à 53-54 , j'ai aussi appuyé mon amie proche, 53-54 dans sa lutte contre le sexisme dans les milieux universitaires. J'ai aussi participé à quelques regroupements organisés par Québec contre les violences sexuelles dont 53-54

### 1.3. CE QUE J'AIME À ROUYN-NORANDA

J'ai décidé de m'installer à Rouyn-Noranda sans connaître l'ampleur des émanations polluantes émises par la Fonderie Horne. Disons qu'avoir su, je n'y habiterais probablement pas. Ce qui m'a attiré dans cette ville est avant tout ma conjointe, mais aussi l'effervescence culturelle qui s'y trouve. Je trouve très plaisant de participer aux différents festivals qui sont organisés durant l'année, particulièrement le Festival des guitares, le Festival Mudra, le Festival de musique émergente et le Festival de cinéma.

Il faut aussi dire que la proximité de la nature offre aussi un cachet particulier à la ville avec le lac Osisko, même s'il est aussi affecté par la pollution. On retrouve aussi les collines Kékéko à proximité, le parc national d'Aiguebelle et les collines d'Alembert pour nommer que ceux-là!

Cependant ce qui est encore plus particulier et séduisant dans la région, c'est la population. En effet, je viens de l'extérieur et chaque jour je me sens accueilli et bienvenue sur cette terre d'accueil que je souhaiterais adopter définitivement.

## 2. MA POSITION SUR LES DEMANDES DU GOUVERNEMENT

Je crois que le MELCC en demande trop peu et que le 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic est une demi-mesure. L'exigence devrait aussi imposer un délai pour l'atteinte du 3 ng/m<sup>3</sup> puisque c'est cette valeur qui est la norme québécoise.

### 2.1. CRAINTES SUR L'EXIGENCE

Une des raisons qui me rend craintif quant aux réserves du gouvernement à cibler une date précise pour le 3 ng/m<sup>3</sup> est qu'en avril dernier il quintupla la norme sur le nickel, et ce, malgré la consultation publique défavorable à cette augmentation. Je crains qu'il répète sa stratégie, c'est-à-dire qu'il impose la valeur de 15 pour ensuite simplement augmenter la norme et il pourra classer l'affaire.

### 2.2. EXPLICATION DE MA POSITION SUR L'ENJEU

Je crois fermement que la santé en tant que valeur à préséance sur l'argent. Je vais même me permettre un éditorial en soulignant la lâcheté du gouvernement caquiste de François Legault de s'en remettre à la population en regard à cette décision. Selon moi, c'est un grand manque de leadership.

### 3. IDÉES POUR BONIFIER LE PLAN DE LA FONDERIE HORNE

#### 3.1. DÉPLACER EN PARTIE LE CARTIER NOTRE-DAME

On parle d'une action concrète pouvant être mise en action rapidement pour assurer que personne ne réside dans le rayon où l'émission est à  $15 \text{ ng/m}^3$ . De plus comme c'est un quartier à faible revenu, il pourrait y avoir une financière gouvernementale dans ce projet. Ceci pourrait aussi :

- Faciliter la décontamination des sols;
- Permettre l'érection de structures pouvant réduire la pollution sonore de l'activité industrielle.

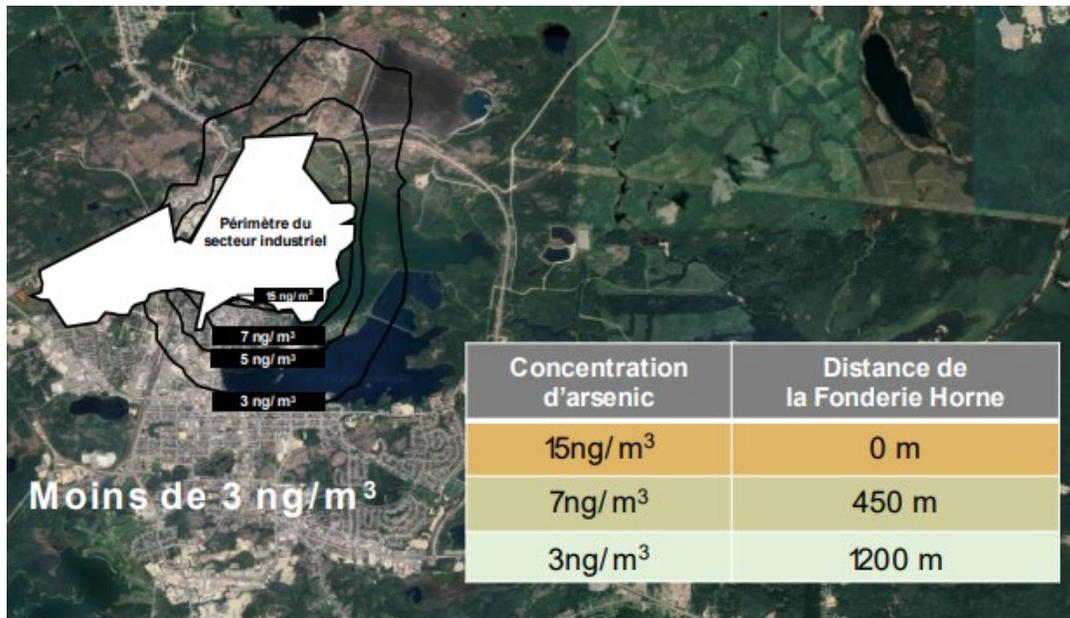


Figure 1 – Carte des rayons de concentration

L'image suivante est certainement une grossière simplification, mais elle illustre tout de même l'idée d'une belle manière. Il pourrait même être envisageable de déplacer la seconde zone, celle qui est dans un rayon de 450 m.

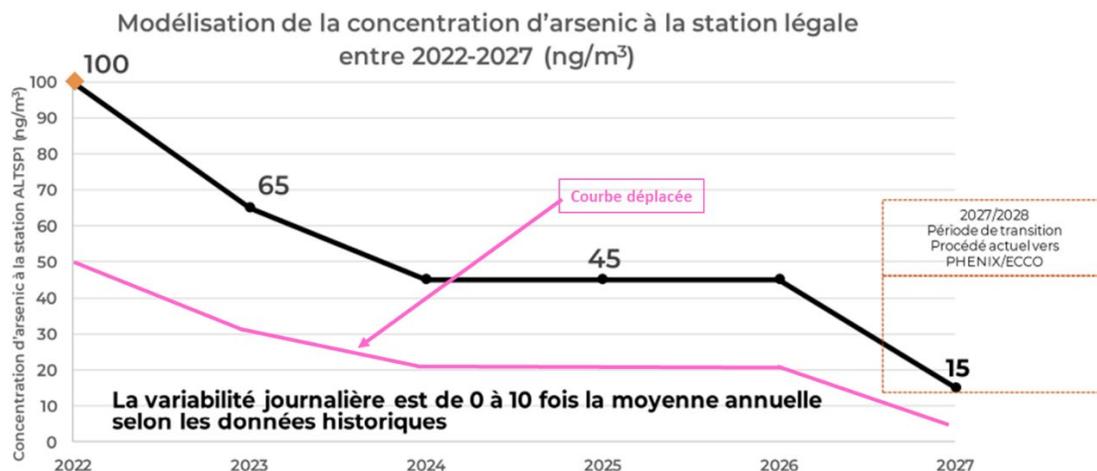


Figure 2 - Courbe de modélisation déplacée

#### **4. COCLUSIONS**

Pour répéter ma position, je juge qu'il faut aller plus loin que le plan proposé par la Fondere et que la cible de 3 ng/m<sup>3</sup> doit être incluse. Elle doit l'être de manière plus claire et fixée dans le temps. Je ne peux que souhaiter que le gouvernement fasse preuve de bonne foi et de leadership dans le dossier.

Peu importe la décision du gouvernement, j'ai toujours un pouvoir et c'est de quitter le Québec et probablement le pays si les normes environnementales ne sont pas respectées dans un délai raisonnable.

53-54

2022-10-20

## RÉFÉRENCES

- CÔTÉ-PAULETTE, Colin. Norme sur le nickel : le gouvernement caquiste permet cinq fois plus d'émissions, [Radio-Canada](#).
- COMMISSION DE L'ÉTHIQUE EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE, [Gouvernement du Québec](#).